

Chalonnnes sur Loire, le 23/08/2023

**Le Maire de Chalonnnes sur Loire,**

à

**Aux riverains de la ZI de l'Éperonnerie,**

N/REF : RST2/VL/MD

*Affaire suivie par les services techniques*

☎ 02.41.74.10.84

e-mail: [accueil.secteur2@loirelayonaubance.fr](mailto:accueil.secteur2@loirelayonaubance.fr)

Madame, Monsieur, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Pour une meilleure cohabitation entre les riverains et les entreprises, et suite à plusieurs réunions de concertation avec les parties en présence animées conjointement par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance et la Commune de Chalonnnes sur Loire, je vous invite à prendre connaissance des travaux prévus dans le quartier la zone industrielle de l'Éperonnerie lors des prochaines semaines.

En effet, devant les difficultés à faire respecter le code de la route rue de l'Éperonnerie qui, malgré l'installation d'une « écluse de ralentissement » et une interdiction de circulation aux + de 3,5 tonnes, voyait de nombreux camions l'emprunter, causant de ce fait des nuisances et des problématiques de sécurité, le principe de la mise en voie sans issue de cette rue a été décidé.

Pour ce faire, outre la signalisation routière adaptée (création d'une impasse), seront mises en place des barrières bois et des balises délimitant et sécurisant la voie mobilité douce (piétons/cyclos/trottinettes...) de celle empruntée par les véhicules.

Pour compléter le dispositif, les ordures ménagères seront collectées en deux points de part et d'autre de la rue de l'Éperonnerie (voir plans ci-joint).

Tous les véhicules, sans exception, qui souhaiteront accéder à la ZA du Rabouin et au village de la Guinière, emprunteront donc dorénavant la rue du Coteau Moreau, puis la rue du Chêne Galant.

Les travaux seront réalisés durant la deuxième quinzaine de septembre 2023.

Je compte sur votre compréhension de cette décision, meilleur compromis trouvé pour assurer à la fois la quiétude et la sécurité des riverains, sans pénaliser l'activité des entreprises.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, l'expression de mes sentiments distingués

Marie-Madeleine MONNIER,  
Maire de CHALONNES SUR LOIRE.



